



# AVIS PUBLIC


## DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU VÉRIFICATEUR

**Avis public** est par la présente donné aux citoyens de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges :

- **Que**, conformément aux dispositions de l'article 176.1 du *Code municipal*, le secrétaire-trésorier procédera au dépôt du rapport financier et du vérificateur de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges pour l'année 2018, lors de la séance du conseil municipal à être tenue le 6 mai 2019 à 20 heures en la salle des délibérations, à l'hôtel de ville, au 33, rue de l'Église, à Saint-Ferréol-les-Neiges.

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges, le  
26 avril 2019

**Avis numéro : 2019-36**



Martin Leith  
Secrétaire-trésorier

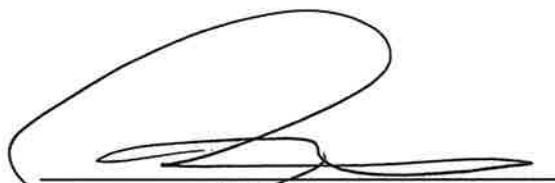
## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné, Martin Leith, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil :

1. Hôtel de ville
2. Caisse Desjardins de la Côte-de-Beaupré
3. Église
4. Marché du village Dany Drouin
5. Marché Mont-Ste-Anne
6. Garage Daniel Morency

le 26 avril 2019, entre 8 heures et 16 heures 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat, le 26 avril 2019.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by several horizontal strokes.

Martin Leith  
Secrétaire-trésorier